

1926

Les tuberculeux sont conduits en sanatorium, là où ne les attendent qu'ennui et angoisse. Suzanne Fouché, atteinte de tuberculose osseuse, ne peut supporter ces conditions. Elle décide de prendre les choses en main et de donner la parole aux malades : un questionnaire est distribué clandestinement en 1928 dans tous les sanatoriums de France et près de 800 réponses sont récoltées. **Les bases de l'action de L'ADAPT sont posées : faire du malade l'acteur de sa vie et lui redonner de la dignité par une activité de travail ou de formation.**

© Musée national de l'Éducation - I.N.R.P. - Rouen



La classe au sanatorium (1936)

1929

Création de **L'ADAPT (à l'époque LADAPT Ligue pour l'Adaptation du Diminué Physique au Travail) à Paris, le 8 juin** par Suzanne Fouché et les membres de la « Ligue des conjurés » dont Robert Buron, lui-même atteint de tuberculose.

Président : Arthur Fontaine (alors président du BIT)

Vice-présidents : les docteurs Paul Braun et René Giroux

Trésorier : docteur Henri Buron

Secrétaire générale : Suzanne Fouché

Premières réalisations concrètes de L'ADAPT au sanatorium d'Angicourt (Oise) où Suzanne Fouché est hospitalisée : des cours et des stages sont proposés aux malades. Une brochure au titre plein de sens *La cure de travail au sanatorium* est éditée en 1930.

1934

Reconnaissance d'utilité publique de l'association.

1934

Lancement de la revue *Vaincre* qui se veut *La voix de tous ceux que la souffrance angoisse*. Parmi ses rédacteurs, de grands noms témoignent comme Paul Claudel, Louis Massignon ou encore François Mauriac, qui en est le rédacteur en chef.

Suzanne Fouché publie son ouvrage *Souffrance, école de vie*.

Ci-contre : Paul Claudel, investi auprès de Suzanne Fouché, lui écrit : « Je n'ai rien à apprendre aux souffrants (...), c'est moi plutôt qui ai tout à apprendre d'eux ».



© L'ADAPT

Suzanne Fouché, grande allongée et femme d'exception

© L'ADAPT



Suzanne a 16 ans, elle est atteinte d'une tuberculose osseuse, on ne lui donne que peu de temps à vivre. Alitée dans un plâtre, elle se morfond dans un sanatorium à Berck, en Normandie. Clairvoyante, elle comprendra vite que l'inactivité affecte le moral des malades. Femme d'action et de caractère, elle crée L'ADAPT en 1929, s'entoure de personnalités influentes et suit son intuition en développant des centres pour personnes handicapées où le maître mot reste « Fais ce que tu peux ». Son action a toujours été guidée par la nécessité de proposer aux personnes handicapées d'atteindre une autonomie maximale et de bénéficier d'une pleine et entière citoyenneté. Prévoir la sortie de la phase de soin, favoriser la réinsertion tant professionnelle que sociale, tels furent ses combats. Sur tous

les fronts, elle n'hésite pas à innover et à forcer les portes des ministères pour sa cause. A sa mort, en 1989, elle laisse en héritage une association forte de 40 établissements.

L'ANCRAGE DES ACTIONS

1934 – 1945



1934

Ouverture d'un dispensaire du soir à Paris où les tuberculeux sont soignés après leurs horaires de travail, précédée par la création d'un service de placement de personnes handicapées (dès 1926) par équipe de deux en mi-temps dans les entreprises pour pallier leurs absences dues aux soins.

© L'ADAPT



Premiers ateliers occupationnels d'avant-guerre

1935-1938

Création des premiers ateliers occupationnels et d'ateliers spéciaux de réentraînement au travail à Paris, Nogent et Vienne où des chaînes de travail progressif permettent au travailleur, étape par étape, de recouvrer un rythme normal de travail.

1938

Création des premiers centres de post-cure à Plappeville et Ivry sur Seine qui constituent de véritables sas entre le sanatorium et la vie sociale.

1939

L'ADAPT compte sept établissements.

1940

Robert Buron remplace son père décédé comme trésorier de L'ADAPT.

1941

Création des Baumes à Valence grâce à un don de la famille Guichard (fondateur des hypermarchés Casino). Ce centre accueille des femmes tuberculeuses pendant toute la guerre : **soins et réentraînement au travail sont les deux mots d'ordre**. L'ADAPT avance dans ses réalisations et conquiert pour tous les diminués au travail, le droit à la rééducation professionnelle.



© L'ADAPT

« L'école des Baumes est un prototype. Il fallait cette réussite pour que s'instaure la foi en la valeur de la Post-cure. » Rapport d'activités 1944

1945

Ordonnances de 45 qui donnent naissance à la sécurité sociale. Une étude menée auprès de 200 tuberculeux réadaptés par L'ADAPT, donne une base solide à ces ordonnances et à l'inclusion dans les prestations maladies des frais de postcure et de rééducation professionnelle.

© L'ADAPT



Robert Buron ou l'équilibre dans le mouvement

1927, une chute puis, deux ans de sana qui deviennent un point de départ. Le jeune Robert crée en 1936 l'Union nationale des tuberculeux physiques et découvre alors la politique. Major de Sciences Po, il débute une longue carrière. Député notamment lors des constituantes de 1945 et 1959, maire, conseiller général puis 12 fois ministre de 1950 à 1962, cet homme « d'extrême centre » a su tirer de son séjour au sanatorium de Berck son idéal d'action : « l'équilibre dans le mouvement ». Il sera fidèle à L'ADAPT tout au long de sa vie.



www.ladapt.net

VERS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE TRAVAIL PROTEGE

1946 – 1962



1946 - 1954

Développement de la formation professionnelle avec la création de plusieurs centres. L'ADAPT s'ouvre à d'autres types de handicaps, essentiellement physiques, la tuberculose étant alors en voie de disparition.

© L'ADAPT



Établissement de Cornusse

1947

Ouverture de l'établissement de Virazeil et création à Cornusse d'un centre d'orientation pour tuberculeux pulmonaires. C'est à l'époque une véritable innovation dans le sens où on est déjà, après une phase d'observation des jeunes malades, dans la volonté de les orienter que ce soit au niveau médical, professionnel mais aussi, au niveau de leur mode de vie. **L'idée du projet de vie est déjà en germe.**



© L'ADAPT

Établissement de Virazeil

© L'ADAPT



Établissement de Sarcelles

1948-1958

Ouverture de plusieurs établissements : Serquigny avec des formations menuiseries, horticultures, Sarcelles (1948), Evian (1948), Saint-Cloud et Peyrieu (1951), Nacqueville (1955), Pontmain (1956), Pré-Saint-Gervais (1957), Betton (1958). **Ces expériences mènent L'ADAPT à se pencher sur le sort des personnes ne pouvant réintégrer le milieu ordinaire.**

1957

La loi du 23 novembre consacre l'existence officielle du « travail protégé ».

« C'est une nouvelle voie qui s'ouvre à L'ADAPT » selon Suzanne Fouché.

Quelques années auparavant, en 1951, l'établissement de travail protégé de Saint-André de l'Eure avait ouvert, accueillant jusqu'à 220 travailleurs handicapés.

1962

Ouverture d'un centre de rééducation au travail industriel de 140 postes à Lyon financé grâce à l'Opération « 40 millions de lumières » d'Europe 1.

« Je salue les réalisations fécondes et d'avant-garde de L'ADAPT », discours de Monsieur Grandval, Ministre du travail et de la sécurité sociale de l'époque.



www.ladapt.net

VERS LES ENFANTS ET LA RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

1950 – 1967



© L'ADAPT



La rééducation fonctionnelle comme moyen de réadaptation au travail

1950

L'ADAPT met au programme la rééducation fonctionnelle des personnes handicapées moteur suite à une prise de conscience de Suzanne Fouché qui écrit « *la rééducation fonctionnelle s'avère comme le meilleur moyen de réadaptation au travail* ».

1951

Ouverture du premier centre de rééducation fonctionnelle à Saint-Cloud.

1955-1967

Parallèlement à la fin de l'accueil des tuberculeux, L'ADAPT développe une activité de réadaptation en faveur d'enfants dont les handicaps moteurs sont peu ou mal compensés. Cette période connaît la création de cinq établissements pour enfants : Brest (1955), Cambrai (1958), Bayeux-Argigny (1962), Elbeuf (1963), rue Ordenner à Paris (1967) où le siège est implanté depuis 1965.

1957-1962

D'autres établissements sanitaires suivent : Betton (1957), Ouzouers-les-champs (1959), Saint-André de l'Eure (1960), Marmande (1962).

1963

Création du premier centre pour jeunes cardiaques à Elbeuf. Il fait suite à la volonté de l'association d'ouvrir ses portes aux cardiaques. C'est en 1935 que L'ADAPT avait pour la première fois accueilli ces malades avec la création d'une consultation d'orientation professionnelle.



© L'ADAPT

Récréation pour les enfants du centre d'adaptation de l'enfance infirme de Brest

© L'ADAPT



Séance de rééducation

1967

Ouverture expérimentale dans les locaux du siège du premier externat pour enfants de Paris. Son but est de permettre aux enfants handicapés de ne pas s'éloigner de leur milieu familial tout en proposant un traitement médical. Ce projet, véritable prototype du genre demande plusieurs concertations avec le ministère de la Santé pour être agréé.



www.ladapt.net

EXPERTISE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

1968 – 1980



© L'ADAPT



Introduction des ordinateurs dans les établissements de L'ADAPT

1968-1980

L'association se professionnalise. Organisation de sessions de psychologie pédagogique pour les directeurs d'établissements et leurs équipes avant même la promulgation de la loi sur la formation continue et élaboration d'un guide des directeurs en 1968 (véritable codification de l'organisation des centres). En 1978, les missions du siège apparaissent sous une forme structurée au sein d'un règlement intérieur et en 1979, L'ADAPT informatise ses procédures comptables.

1968

Accueil pour la première fois de personnes cérébro-lésées (appelées à l'époque « traumatisés du crâne »), grâce notamment à l'initiative de François Cohadon. L'ADAPT développe ses savoir-faire dans l'accueil de ce type de public et compte 28 établissements à cette date.



© L'ADAPT

Moment de détente pour les usagers de Cénac

1969

Ouverture de l'établissement de Cénac en Gironde, qui, le premier, accueille des traumatisés crâniens.

1971

Suzanne Fouché, Secrétaire générale depuis la création de l'association, est élue Présidente de L'ADAPT.

1974

L'ADAPT crée un service d'études et de recherches dirigé par Henri-Jacques Sticker pour stimuler les **« adaptations constantes que la ligue doit accomplir pour répondre aux besoins réels et actuels de ceux qui sont touchés par le handicap »**.

© L'ADAPT



Remise de la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur à Suzanne Fouché en 1979

1975

Représentation de L'ADAPT au Conseil National consultatif des personnes handicapées. L'association s'engage pour que soit pris en compte le reclassement professionnel des travailleurs handicapés dans la loi d'orientation de 1975.

1978

Nouvelle formule des Cahiers de L'ADAPT (qui datent de 1960).

1979

Suzanne Fouché reçoit la Croix de Commandeur de la Légion d'Honneur des mains de Louis Leprince Ringuet.



www.ladapt.net

Rétrospective des présidences

1929 : Arthur Fontaine

1929-1954: Justin Godart

1954-1971: Charles Flory

1971-1981: Suzanne Fouché

1981-2003: Jean-Jacques Boissard

2003-2004: Alain Fournier

2004-2008: Emmanuel Constans

21/06/2008 : élection de Georges Riffard

CHANGER LES MENTALITES

1981 – 2002



1981 – 2002

L'ADAPT poursuit sa professionnalisation tout en entrant dans une phase militante. Jean-Jacques Boissard, qui succède à Suzanne Fouché en 1981, axe sa présidence sur le « *Vivre avec et comme les autres* ». La volonté est claire : **l'association prend la parole et s'engage par des actions militantes.**



Logo « Fais ce que tu peux »

1983

L'ADAPT remplace l'ancien logo « Fais ce que tu peux »



Logo de 1983

1991

Élaboration **d'une charte de L'ADAPT qui détermine les buts de l'association, les moyens d'y parvenir et les publics pris en charge.** C'est la base du projet associatif édité en 2002.

1994

Journée de La Villette : pour ses 65 ans, L'ADAPT réunit ses salariés autour d'une réflexion prospective sur les métiers de l'association.

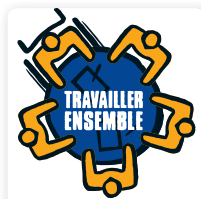


© L'ADAPT

1996

Entrée de l'association dans une **démarche qualité ciblée d'abord sur le secteur sanitaire puis généralisée à toutes les activités.** Point d'orgue de la démarche en 2004, avec le lancement du cercle inter-associatif réunissant l'OVE, l'APF, l'ASEI et L'ADAPT.

© L'ADAPT



1997

Mobilisation pour l'emploi avec la **création de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées** qui donnera naissance à la mise en place d'actions innovantes permettant la rencontre entre recruteurs et travailleurs handicapés, comme le Jobdating® (2004) et l'Handicafé® (2007).

1998

Le premier CAT (futur ESAT) Hors-les-murs de France est ouvert par L'ADAPT à Valence et les usagers cérébro-lésés de Floirac sont détachés en entreprises.

2000

Rencontre avec la société civile à travers la **création du Réseau des Réussites**, réseau de parrainage bénévole pour accompagner les travailleurs handicapés vers l'emploi.

Jean-Jacques Boissard, « Vivre avec et comme les autres »



© L'ADAPT

Diplômé de Sciences po Paris et de l'ENA, Jean-Jacques Boissard, malgré une carrière prestigieuse et bien remplie, est un Président bien présent de 1981 à 2003. Après plusieurs années d'écoute, il entreprend une « révolution tranquille » : décentralisation des services financiers et des admissions des établissements de L'ADAPT, création des « médiasources » en 1991 pour permettre à chacun de se former, réalisation d'une charte associative. En 1994, il rassemble tous les salariés de L'ADAPT à la Villette pour donner à l'association son mot d'ordre : la personne handicapée doit être au centre du dispositif de soin et d'accompagnement. Sa prise en charge doit être désormais individualisée et personnalisée. Ses 8 dernières années de présidence seront consacrées à créer

des leviers pour faire changer le regard de nos concitoyens sur le handicap : Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, Réseau des Réussites et un appel national pour tenir les 1^{er} Etats généraux de la citoyenneté.



www.ladapt.net

DE LA DISCRIMINATION POSITIVE VERS LA NON DISCRIMINATION

2003 – 2008



2002

Projet associatif autour du thème précurseur : « Vivre avec et comme les autres » construit autour de trois axes :

- **Action proprement associative menée par des adhérents et bénévoles**, visant à modifier le regard et le comportement de la société vis-à-vis des personnes handicapées.
- **Action de rééducation, de réadaptation et de formation** orientée vers la réduction et la compensation du handicap qui continuera d'être exercée par des professionnels qualifiés, mais de plus en plus fréquemment en dehors des établissements spécialisés.
- **Démarche de réflexion et d'intervention auprès des pouvoirs publics** pour adapter les mesures législatives et réglementaires aux besoins des personnes handicapées.

© L'ADAPT



4 avril 2003

Les États Généraux de la Citoyenneté.

Organisés le 4 avril à la Mairie de Paris, ils réunissent 1 400 personnes et mettent en avant le principe de non discrimination.

Aboutissement de plusieurs projets innovants pour permettre aux personnes en situation de handicap d'être des citoyens à part entière : se qualifier hors les murs, collaboration avec l'AFPA, Trophée Handicap et Citoyenneté.

© L'ADAPT



SAMSAH L'ADAPT / Rhône

2003

Ouverture du **premier ESAT Hors-les-murs dédié au handicap psychique**, accueil des premiers usagers l'année suivante.

2004

Création du Département National Formation.



© L'ADAPT

Les Trophées Handicap et Citoyenneté mettent en lumière des initiatives innovantes et citoyennes

Loi 2005

Vote de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Reconnaissance législative du principe de compensation du handicap, renforcement de l'obligation d'accessibilité pesant sur les collectivités publiques et privées, reconnaissance du handicap psychique.

2008

Suite au vote du rapport d'orientation de 2008, L'ADAPT met en œuvre un plan de développement dans trois directions :

- Développement des **activités sanitaires et médico-sociales** en faveur des personnes handicapées
- Développement des **relations avec les entreprises** afin de favoriser l'emploi des travailleurs handicapés
- Développement des **capacités d'autofinancement**

L'ADAPT se positionne pour contribuer à la **définition du Bien Public** et pour une défense du secteur privé à but non lucratif, suite au projet de loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST-février 2009).



www.ladapt.net

Ses cinq métiers*

© L'ADAPT



« Nos 5 métiers s'exercent comme un ensemble cohérent et sont une plateforme au service des personnes handicapées pour qu'avec chacune d'entre elles soient élaborées et mises en oeuvre des réponses personnalisées, du sur mesure, en matière de scolarisation, de formation, d'accompagnement et d'insertion sociale et professionnelle ». - Georges Riffard

Centre de soins spécialisés pour enfant de L'ADAPT / Cher

Soigner : 9 centres de médecine physique et de réadaptation accueillant 3 600 patients par an.

Eduquer : 9 établissements spécialisés pour enfants assurant l'éducation et les soins spécialisés - y compris en milieu scolaire ordinaire et à domicile - de 1 600 enfants.

Former : 14 centres de rééducation professionnelle sur les 75 existant en France, atteignant un taux de 75% de réussite en formation qualifiante et un taux moyen d'insertion supérieur à 80% pour ses 4 300 stagiaires.

Insérer : 15 établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dont 9 Hors-les-murs (formule de préparation et d'accompagnement au travail en entreprise développée par L'ADAPT) suivant 580 travailleurs handicapés.

Accompagner : 24 services d'accompagnement scolaire, familial, professionnel, social et culturel et 2 centres d'accueil de jour pour les personnes souffrant d'un traumatisme crânien permettant le suivi de 1 030 personnes par an.



© L'ADAPT

Travailleur handicapé à son poste

© L'ADAPT



Centre de rééducation L'ADAPT / Loiret

CHIFFRES CLES

- 11 000 bénéficiaires en 2008
- 24 services d'accompagnement scolaire, professionnel, social et culturel
- 2 centres d'accueil de jour pour les personnes souffrant d'un traumatisme crânien
- 9 centres de médecine physique et de réadaptation
- 9 centres pour enfants
- 14 centres de rééducation professionnelle sur les 75 existant en France avec 75% de réussite en formation qualifiante et 80% d'insertion
- 15 structures de travail protégé dont 9 Hors les Murs
- En 2008, L'ADAPT a organisé sa 12^e Semaine pour l'emploi des personnes handicapées : forums emploi-handicap, Jobdatings®, Handicapés® permettent à 7 500 candidats de rencontrer 1 500 recruteurs.
- 2 000 salariés
- 1 200 adhérents ; 24 administrateurs.
- 200 bénévoles du Réseau des Réussites

Georges Riffard ou le développement choisi



Georges Riffard a déroulé sa carrière professionnelle dans le secteur sanitaire, social et médico-social : éducateur spécialisé, directeur d'un institut médico-pédagogique, directeur du centre psychothérapique de l'Ain puis directeur général de la FEHAP*. En 1979, en rejoignant la FEHAP, il rencontre Suzanne Fouché, Secrétaire générale de la Fédération. Auprès d'elle, il anime et développe le secteur des personnes handicapées, puis tout naturellement adhère à L'ADAPT. A la retraite en 2005, il s'engage prioritairement au service de L'ADAPT en tant qu'administrateur et élabore, sur les bases d'un travail participatif avec les établissements, un rapport d'orientation (véritable feuille de route de développement de L'ADAPT) avant d'être élu Président en juin 2008.

*Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratif



L'ADAPT, 80 ANS AU SERVICE DE LA PERSONNE HANDICAPEE



L'ADAPT a 80 ans
innovons pour l'avenir, fêtons ses réussites

Née en 1929 d'un pacte social dont l'objet était l'intérêt général, L'ADAPT a toujours été portée par des militants, des professionnels, des bénévoles et des experts. Célébrer ses 80 ans, c'est fêter son service auprès de la personne handicapée, toujours placée au cœur de ses réflexions et de ses actions. C'est aussi fêter ses 2000 professionnels des secteurs sanitaire et médico-social qui travaillent avec compétences et convictions dans les 75 établissements et services de L'ADAPT, répartis dans la France entière. C'est enfin fêter son engagement permanent au service du bien public, au service de la personne en situation de handicap afin qu'elle puisse vivre avec et comme les autres, au sein d'une société où elle pourra occuper les champs du possible, témoins de son autonomie maximale.

1926-1934
LA GENESE

1934-1945
L'ANCRAGE DES ACTIONS

1946-1962
VERS LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LE TRAVAIL PROTEGE

1950-1967
VERS LES ENFANTS ET LA RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

1968-1980
EXPERTISE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

1981-2002
CHANGER LES MENTALITES

2003-2008
DE LA DISCRIMINATION POSITIVE VERS LA NON DISCRIMINATION

L'ADAPT AUJOURD'HUI



www.ladapt.net

**ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE
ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES**